

Pratique de la paie

Ce programme de formation fait partie d'une filière de formation préparant au CQPM « **Chargé de Ressources Humaines** ». Il peut être suivi indépendamment des autres modules de la filière.

Publics concernés

Personnes susceptibles de gérer l'intégralité ou une partie des principaux processus de gestion des Ressources Humaines et notamment les processus de gestion : du recrutement, de la formation, des relations sociales, des rémunérations et de l'administration du personnel

Durée de la formation

2 jours 14 heures

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Maîtriser « ce qu'il faut connaître et ce qu'il faut faire pour établir les bulletins de paie »

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

Evaluation :

Attestation de capacité (en lien avec les objectifs du programme)

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

- Apports méthodologiques et didactiques
- Travaux de groupe et étude de cas
- Mises en situation (sur proposition des participants).

Mode d'apprentissage :

Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

Formateur expert

Programme

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS
DES BASES DE LA REMUNERATION

Les principes fondamentaux

- L'environnement réglementaire
- Le principe de la mensualisation
- Les limites à la libre fixation du salaire

Structure et organisation

- La classification des rubriques de paie
- Le bulletin de salaire

LES COMPOSANTES
DE LA REMUNERATION BRUTE

Les éléments de base de la rémunération

- Le salaire de base
- Les heures supplémentaires
- Le repos compensateur
- Le paiement des heures supplémentaire
- Les avantages en nature

Les primes

- Les primes qui récompensent l'expérience ou la présence
- Les primes visant à compenser des situations particulières de travail
- Les primes visant à intéresser et motiver les salariés

Les éléments d'absentéisme

- Le choix du taux de déduction
- La gestion de l'absentéisme à partir des données de la paie
- Les congés payés
- Les conséquences des absences maladie, maternité, accident
- Le principe de la garantie sur le net
- Autres rubriques d'absentéisme

Voir la suite du programme à la page suivante

Pratique de la paie (suite)

LES COTISATIONS SOCIALES

Les obligations liées aux cotisations sociales

- La base de calcul des cotisations sociales
- L'assiette des cotisations
- Le plafond de la Sécurité Sociale
- Le principe de régularisation des cotisations

Les cotisations recouvrées par les URSSAF

- La cotisation d'assurance maladie, maternité, décès, invalidité, veuvage
- La cotisation d'assurance vieillesse
- La cotisation accident du travail
- La cotisation allocations familiales
- Le versement transport
- La cotisation au fonds national d'aide au logement
- La contribution sociale généralisée
- L'indemnisation du chômage total
- L'indemnisation du chômage partiel
- Le fonds national des garanties des salaires

Les régimes complémentaires

Prévoyance

- Santé
- Hors santé

La réglementation du cumul emploi-retraite

LES CHARGES OBLIGATOIRES LIEES A LA PAIE

Les dépenses au titre de la formation et de l'apprentissage

- Le financement du plan de formation
- Le financement du congé individuel de formation
- Le financement des formations en alternance et de l'apprentissage
- Le capital temps formation. L'effort des employeurs à la construction. Les subventions versées au comité d'entreprise

La taxe sur les salaires

Les congés

- Les congés payés :
 - Calcul des droits et décompte des congés payés
 - Indemnisation des congés
- Les journées d'absences sans solde : calcul de la fiche de paie
- Les congés pour événements familiaux
- Les autres formes de congés (congé parental, congé formation.)
- Le chômage partiel

LE DEVENIR DE LA PAIE

Les difficultés nées de l'évolution réglementaire

- 1er exemple : la réintégration des cotisations de retraite et prévoyance dans les bases de cotisation
- 2ème exemple : l'aménagement du temps de travail

L'entreprise à l'heure des choix

Faire ou faire faire la paie

Expert temps

Administrer le kiosque

Moyens techniques et livrable fin de formation

Attestation de formation

Lieux, dates et tarif de la formation

- Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :
- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.